

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-140 du 4 Juin 1976

portant transformation de la Société
Béninoise des Textiles (SOBETEX) en
une Société Anonyme d'Economie Mixte.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des Membres du Gouvernement ;

VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 Décembre 1974 régissant les rapports
de l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat
a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;

VU l'Ordonnance n° 75-49 du 25 Juillet 1975 relative à la partici-
pation de l'Etat au capital social de la Société Béninoise des
Textiles (SOBETEX).

SUR Proposition du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - La Société Béninoise des Textiles est transformée en une Société
Anonyme d'Economie Mixte.

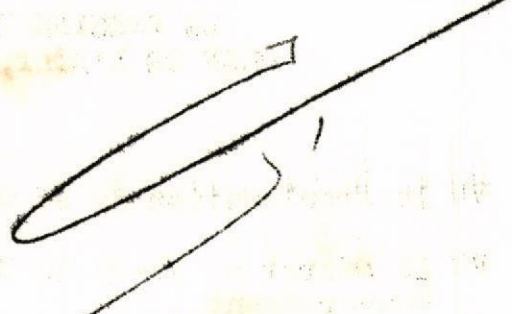
ARTICLE 2. - Le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat et le Ministre des
Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du pré-
sent Décret.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera enregistré et publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 4 Juin 1976

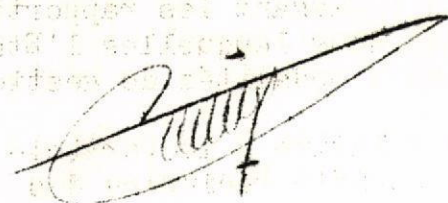
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



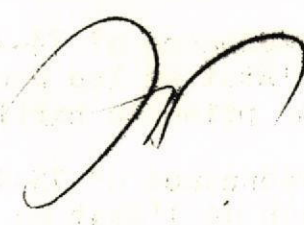
Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie et de
l'Artisanat,

Le Ministre des Finances



Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS



Intendant Militaire de 3è Classe
Isidore AIOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - CNR 6 - SGG 4 - SPD 4 - DPE 2 -
DGAJL 2 - INSAE 2 - IAA-IF-Gde.Ch.-DCCT- 4 - Ministères 14-
ONEPI 2 - DB-DCF-DSDV-DTCP-DI- 10 - MF 10 - SOBETEX 30 -
JORPB 1.--